

AGIPI choisit teale, une solution innovante dédiée à la santé mentale des indépendants

En 2024, teale avait reçu le Prix AGIPI, saluant une solution innovante dédiée à la santé mentale au travail. Ce partenariat vient renforcer cette reconnaissance, en réunissant deux acteurs engagés autour d'un objectif commun : préserver durablement l'équilibre psychologique des indépendants, trop souvent laissés seuls face aux risques.

Un triple dispositif pour un accompagnement sur mesure

AGIPI et teale déploient un programme en trois volets à destination de leurs adhérents :

- **Accompagner** : Proposer des outils personnalisés pour réduire les risques sur la santé mentale et améliorer le bien-être au quotidien, via l'application teale (self-care, coaching, auto-thérapie).
- **Mesurer** : Suivre l'évolution du bien-être psychologique des indépendants, identifier les signaux faibles et comprendre les dynamiques à l'œuvre grâce à des indicateurs fiables.
- **Communiquer** : Porter la voix des indépendants dans le débat public et sensibiliser sur l'urgence d'une meilleure prise en compte de la santé mentale dans les politiques de protection sociale.

Un enjeu majeur de société

La santé mentale des indépendants n'est plus un sujet marginal : c'est un défi central, à la fois humain, économique et social. Aujourd'hui, 57 % d'entre eux estiment que porter un projet est un risque pour leur équilibre mental¹.

La charge mentale pèse lourd : plus de 87 % des entrepreneurs déclarent avoir rencontré au moins un trouble lié à la santé mentale, tels que l'épuisement professionnel, l'anxiété, les troubles du sommeil, ou encore un déséquilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Un équilibre fragile qui menace directement leur bien-être et leur activité.

Certains publics sont encore plus exposés, comme les soignants libéraux, qui ressentent à 40 % un épuisement émotionnel sévère². Au-delà des individus, les entreprises et l'économie paient aussi le prix de cette crise silencieuse : 21 % des jours non travaillés sont directement liés à des troubles psychiques³.

¹ Étude OpinionWay pour CCI France, 2024

² Grande enquête du ministère de la santé sur la santé mentale des soignants en libéral, 2023

³ Baromètre annuel sur la santé mentale des salariés, teale, 2025

teale.



Face à cette réalité, AGIPI et teale choisissent d'agir ensemble, en proposant des solutions concrètes pour protéger ceux qui prennent soin des autres, innovent, entreprennent, créent — souvent dans l'ombre et sans filet.

“ En s’associant avec teale, AGIPI apporte une solution concrète et inédite à plus de 150 000 de ses adhérents bénéficiaires”, commente François Pierson, Président d’AGIPI.

“ La santé mentale n’est pas un luxe, c’est une nécessité vitale pour les indépendants. Grâce au soutien d’AGIPI, nous pouvons proposer des solutions concrètes, accessibles et durables à celles et ceux qui sont trop souvent oubliés par les dispositifs classiques. ” Julia Néel Biz, cofondatrice de teale

À propos de teale

Fondée en 2021 par Julia Néel Biz, Geoffroy Verzat, Nicolas Merlaud et Gilles Rasigade, teale est la première plateforme de prévention en santé mentale à l'impact durable et mesurable. Sa mission : démocratiser l'accès à la santé mentale et en faire un pilier stratégique des organisations. En seulement quatre ans, et après avoir levé 12M€ teale accompagne déjà plus de 160 clients, dont SFR, Cartier, Air Liquide, PwC, BETC. Forte d'une équipe de 50 collaborateurs et épaulée par plus de 150 professionnels de la santé mentale, teale accompagne aujourd'hui plus de 80 000 collaborateurs et 500 000 agents de la fonction publique. <https://www.teale.io/>

À propos d'AGIPI

Créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 798 084 adhérents, 1 178 485 adhésions et enregistre 3,1 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2024 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez notre actualité sur agipi.com

Contacts presse - Agence Raoul

Célia Jacquemond - celia@agenceraoul.com - 06 89 53 25 18

Alyssa Zayani - alyssa@agenceraoul.com - 06 59 09 00 56